



PLU

Commune de
Collonges-sous-Salève

Annexe 6.3 :

Carte des Aléas

« Certifié conforme par le Maire, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 09 mars 2017, approuvant le PLU de Collonges-sous-Salève. »

*Le Maire,
Georges ETALLAZ*